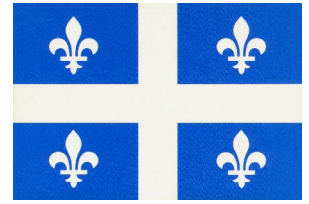


UN PAYS À FAIRE RÊVER



Le journal des souverains de coeur

Mai 2002

Vol. 1 No. 5

Souveraineté La Solution inc.

Sommaire

- Mot du Président	2
- Sortir de la gueule du chien	3
- Ne divisez pas le vote souverainiste	4
- Ne divisez pas, suite	5
- Jean Charest	6
- Motion de Bernard Landry	7
- Déclaration de souveraineté 1995	8
- Déclaration, suit	9
- Déclaration, suite	10
- Il faut se préparer	11
- Élaboration d'un budget électoral	12
- Suggestions de dédommagement	13
- Articles à vendre	14
- Annonce, ma contribution	15
- Abonnement, description du Logo	16

Mot du Président

Arrogance fédérale (conquérant)

Quelques chiffres:

Ces données proviennent du budget fédéral de février 1997.

Dans la partie touchant le Québec, on retrouve les données suivantes:

Après avoir plafonné à \$8.1 milliards en 1995-96, les transferts fédéraux diminuent pour n'être plus que de \$5.8 milliards pour l'exercice financier 1997-98. C'est \$2.3 milliards de moins en quelques années.

Pourtant la totalité du \$8.1 milliards provient des payeurs de taxes du Québec et plus si

nous tenons compte des revenus, les points d'impôts, et les taxes, etc. soutirés par le fédéral.

Les libéraux avant le référendum 1995 se sont largement traîné les pieds dans la lutte au déficit québécois.

Mais une chose est certaine, les coupures radicales qui sont en cours dans les services de santé, l'éducation ainsi que les programmes sociaux au Québec, sont imputables au fédéral (notre bourreau) qui a réduit son déficit en le pelletant dans la cour de ses membres de sa dite confédération.

Tout aussi normale qu'une personne qui est prise du syndrome du conquérant et du conquis (qui prend pour son bourreau et défend sa cause, syndrome de Stockholm) les propos du ministre fédéral Stéphane Dion, et ainsi que l'usage que fait Ottawa de sa marge de manoeuvre récemment acquise: jouer dans les plate-bandes du Québec après l'avoir piétiné. Comme arrogance on n'a pas vu mieux depuis longtemps.

N'attendons pas un cadeau de notre bourreau, si nous en recevons un, il sera sûrement empoisonné.

Faisons-nous un plus beau cadeau dont toutes nos générations présentes et futures nous remercieront sans cesse, **un pays**. Comme dit l'adage: il ne faut pas pleurer sur un verre de lait renversé. On ramasse et on va de l'avant.

Un vote dans notre assemblée nationale sur la souveraineté du peuple du Québec, s.v.p.

Souveraineté La Solution inc.

SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL

Sortir de la gueule du chien et se jeter dans la gueule du loup

C'est exactement ce que les personnes des comtés où le parti libéral a été élu, ont fait. Exemple de loup: **le coût que le parti libéral du Québec a fait payé aux payeurs de taxes, et résidents du Québec.** Selon le directeur des élections, il y en a coûté pour traduire en justice le parti libéral dans l'affaire des achats de vote à \$10.00 chacun dans le comté d'Anjou, où des gens ont voté 24 fois, sans doute en prenant le nom des gens inscrits sur la liste électorale qui n'ont exercé leur droit de vote. Cette moquerie de la démocratie par le parti libéral nous a coûté \$290,377.14 + 50% de leurs dépenses électorales pour avoir arrivé premier, + 50% des dépenses électorales du deuxième, pour un total de plus ou moins de \$790,317.14

Exemple de personnes qui ne vont pas voté pour les raisons suivantes: religion, ne croit pas à la démocratie, l'indifférence, ne veulent plus rien savoir, des gens qui disent que leur vote ne vaut pas grand chose, je vais voter lors d'un référendum seulement, plus ça change plus c'est pareil, etc. Mais toutes ces gens ont contribué inconsciemment à faciliter le travail du parti libéral du Québec de faire notre démocratie une risée, et par le biais de leur indifférence à faire payer par tous les payeurs de taxes le coût direct de cette fraude.

Selon la loi électorale no. 457, il est écrit: le bureau du directeur du DGE doit rembourser 50% des dépenses électorales acquittées au candidat qui est arrivé premier, deuxième avec 15% et plus. Les payeurs de taxes du Québec vont aussi payé 50% des dépenses électorales, ainsi que le coût des gens dans les bureaux de scrutin, représentants, secrétaires, scrutateurs, emplacements des bureaux de scrutin, de révision, livreurs de listes électorales, livreurs de cartes de rappel, recenseurs, représentant du scrutin et ses aides, son emplacement et son matériel de travail. Le directeur de scrutin est payé à \$32.70 de l'heure, plus une augmentation attribuée en 2002.

Un autre coût attend les payeurs de taxes du Québec dû à la fraude du parti libéral à l'élection de 1998: selon la loi électorale, article 130, il est écrit: qu'un comté ne peut resté vacant plus de six mois, compte tenu qu'une élection générale n'a pas eu lieu avant juin 2002, le comté d'Anjou est allé en élection partielle, et les Québécois ont dû mettre encore la main dans leurs poches.

Le parti libéral du Québec n'a laissé aucun québécois indifférent, tous les payeurs de taxes du Québec paient pour la moquerie qu'il a fait de notre démocratie. Les québécois ont payé plus ou moins \$500,000.00 en 1998 + \$290.377.14 relié directement à la fraude à l'élection générale dans le comté d'Anjou par le parti libéral du Québec + environ un autre \$500,000.00 pour l'élection partielle d'Anjou, pour un total de \$1,290,397.14.

ASSEZ, C'EST ASSEZ, une solution s'impose, LA SOUVERAINETÉ.

Souveraineté La Solution inc.

SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL, SPÉCIAL

Québécois, Québécoises

Ne divisez pas le vote souverainiste, s'il y a un candidat qui représente un parti fédéraliste.

Que les Québécois et tous les moyens tractes, des pamphlets, avec orateurs, des etc; qu'ils soient massivement un candidat le déclenchement des

Que l'on se le dise voter souverainiste. Un voter, annule son vote ou souverainiste, permet à élu, exemple: le parti tricherie, et fait une démocratie en payant eux à l'élection 1998 où il y a des gens qui ont opportunité pour les sont inscrits sur la liste voté. C'est un parti cache pas.



Québécoises le disent par possibles: des lettres, des des réunions publiques conférences de presse, solidaires en appuyant souverainiste, ceci avant élections.

pour soi, c'est voter individu qui s'abstient de sépare le vote un parti fédéraliste d'être libéral qui favorise la moquerie de la \$10.00 pour voter pour dans le comté d'Anjou voté 24 fois. Toute une libéraux, ces gens qui électorale, n'ont pas opportuniste, et il ne s'en

Il y aura de la place pour d'autre parti quand le Québec sera souverain. Que tous les Québécois et Québécoises prennent position pour exclure les opportunistes et favoriser la souveraineté du Québec.

Le candidat Denis Paradis a écrit aux électeurs de Brome-Missisquoi par voix de journaux: "ne divisez pas le vote fédéraliste: comme vous l'avez fait en 1993 en séparant le vote fédéraliste vous avez donné l'opportunité au Bloc Québécois d'être élu." Et il en fait une mise en garde à la veille des dernières élections. Son frère Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi au provincial, qui détient entre 30 et 35% du vote, abonde dans le même sens. (À 43% et plus, la victoire est acquise).

Les libéraux prêchent le bilinguisme, qui veut dire deux (en nous laissant sous-entendre que c'est Français-Anglais), mais les documents de travail au sommet des Amériques étaient rédigés en anglais et en espagnol seulement.

Souveraineté La Solution inc.

Pourtant le sommet des Amériques s'est tenu en sol québécois, dans la seule ville fortifiée en Amérique (Québec), c'est une belle ville et c'est à nous québécoises et québécois incluant les libéraux. Mais ils ne sont pas derrière les barricades avec nous pour défendre nos intérêts, seulement les leurs. Votons massivement pour la Souveraineté, et incitons nos confrères à aller voter. Tout autre vote, abstention ou annulation, favorisent le mépris de la démocratie tel que préconisé par les libéraux opportunistes et ceux d'allégeance non-souverainiste.

Élection générale de 1998 dans le comté d'Anjou,
Le coût du grand rassemblement de 1995 à Montréal contre le Oui (coût plus élevé que le montant autorisé pour le camp du Oui et du Non réunis) coût défrayé à 50% par les payeurs de taxes québécois. Les billets d'avion, de train, d'autobus nolisés, le tout en déduction d'impôt pour des entreprises. Tous ces coûts n'étaient pas comptabilisés dans le camp du Non.

Que les Québécois et Québécoises ne fassent de leur comté un Westmount. Les électeurs de ce comté qui ont voté massivement libéral, ont aussi garni les coffres de ce parti, sans se soucier que cet argent a servi à bafouer et ridiculiser la démocratie, faisant par le fait même le choux gras de ces militants libéraux.

Les gens du comté de Westmount ont donné au parti libéral en:

1997	\$52,810.00	donateurs: 82	moyenne: \$644.02
1998	\$61,167.00	donateurs: 74	moyenne: \$821.58
1999	\$539,437.75	donateurs: 480	moyenne: \$1123.82

Jean Charest, chef du parti libéral, demeure dans ce comté.

Ne donnons pas une autre chance à notre bourreau (syndrome du conquérant et du conquis).
Redonnons à la démocratie ses lettres de noblesse.

C. D. Howe Institute des États-Unis d'Amérique a confirmé qu'en vertu du droit international qu'un Québec souverain n'a pas d'obligation légale d'assumer une quelconque dette fédérale et ainsi deviendrait propriétaire de tous les actifs présents fédéraux sur son territoire et sans compensation. (Charte des Nations-Unies représentant 3 milliards de personnes et 188 pays. Adresse Internet: www.un.org/french). Celle-ci stipule qu'un peuple éprouvé a le droit à l'auto-détermination, par un vote ayant un résultat de 50 % plus 1.

Téléphonez aux comités du PQ dans les comtés, pour qu'ils disent à leurs membres et sympathisants de ne pas diviser le vote souverainiste, car le fait de concentrer son vote sur un seul candidat souverainiste a toute son importance.

André Desnoyers, Président
Souveraineté La Solution inc.

Souveraineté La Solution inc.

Charest refuse le statut particulier au Québec

Ottawa, presse canadienne

Finie la dictature du Québec sur les autres provinces canadiennes, affirme le chef conservateur Jean Charest!

M. Charest a précisé devant le Confederation Club d'Ottawa où il a lancé la deuxième phase de la construction de son parti, que le Québec avait sa place au sein de la confédération canadienne. Par contre, il n'est pas question de lui accorder un statut particulier ni de proposer des changements constitutionnels à court terme, a-t-il laissé entendre.

Tournant ainsi la page sur l'époque de Meech et de Charlottetown. M. Charest, jusqu'ici timide sur sa position face aux revendications du Québec, a refusé de promettre des changements constitutionnels.

La société québécoise continue d'évoluer, malgré le fait que notre constitution n'a pas changé comme on l'aurait voulu en 1987 a-t-il expliqué aux journalistes.

Mais le Québec n'a pas demandé la permission à personne pour être ce qu'il est et prendre sa place.

Vous pourrez lire dans la page suivante la motion de Bernard Landry, premier ministre du Québec, et la réaction de Jean Charest, chef du parti libéral. Vous pourrez constater que M. Charest diverge dans son cheminement politique.

Après la lecture de ces lignes, vous pourrez évaluer votre avenir avec Jean Charest.

Le parti libéral veut l'adhésion du Québec à la constitution de 1982

par Michel Hébert.

Jean Charest
(CP/Jacques Boissinot)



Trois-Rivières (PC) - Convaincu que les "québécois ne demandent pas mieux que d'être canadiens", le parti libéral de Jean Charest s'est doté samedi d'un plan d'action qui mènera à l'adhésion définitive du Québec à la confédération canadienne. Du même souffle le PLQ renonce au terme de "société distincte" et propose d'enchâsser la "spécificité du Québec" dans la Constitution en 1982.

"Se qu'on a dans la tête, c'est l'adhésion du Québec à la constitution de 1982", a déclaré le maître-penseur de la nouvelle politique constitutionnelle du PLQ, le député de Chapleau Benoit Pelletier.

"Les Québécois ne demandent pas mieux que d'être canadiens", a-t-il ajouté devant les 300 militants libéraux qui ont vite adopté les propositions Pelletier, à Trois-Rivières, samedi.

Le chef libéral Jean Charest estime que les propositions du PLQ correspondent aux souhaits des québécois, il souhaite donc "mettre la table le plus vite possible" pour relancer les pourparlers avec Ottawa et les provinces. Si possible, au court d'un premier mandat d'un gouvernement libéral.

"C'est possible dans un premier mandat, c'est ambitieux, mais moi je veux des résultats après un premier mandat", a déclaré M. Charest après l'adoption par son parti d'un plan d'action et d'une nouvelle politique constitutionnelle.

On ne peut pas tout faire dans un premier mandat, a-t-il nuancé, mais on va chercher à aller le plus rapidement possible. On reconnaît que ces changements-là ne se font pas en criant lapin.

Les positions politiques du PLQ ressemblent à celles que proposait l'ex-premier ministre Robert Bourassa dans l'accord du Lac Meech en 1987. "C'est plus que Meech" soutiennent les libéraux.

"Il n'a jamais été question pour nous d'abdiquer à nos obligations constitutionnelles, ceux qui disent qu'on capitule sont dans l'erreur totale", a lancé Benoit Pelletier, en répliquant ainsi au premier ministre Landry qui assimile les objectifs du PLQ à "l'écrasement tranquille du Québec".

Les stratégies du PLQ se déploient sur deux volets; d'abord par un plan d'actions favorisant des ententes administratives en divers domaines. Ces ententes pourront être négociées directement avec Ottawa ou au sein d'une nouvelle instance, le conseil de la confédération. Les autres provinces seraient déjà très favorables à cette formule.

Une fois le "terrain labouré", croit Jean Charest, un climat favorable à la réouverture du dossier constitutionnel pourra s'installer. Le PLQ propose dix modifications constitutionnelles dont les plus importantes sont la spécificité du Québec, l'octroi d'un droit de veto au Québec, la sélection des juges à la Cour Suprême et l'encadrement du pouvoir du fédéral de dépenser.

Le PLQ renonce au terme "société distincte" estimant que l'enchâssement de la "spécificité fondamentale du Québec" aura la même portée juridique.

La Presse Canadienne, 2001

Souveraineté La Solution inc.

M. Landry, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme qu'elle n'a jamais adhéré à la Loi constitutionnelle de 1982 qui a eu pour effet de diminuer les pouvoirs et les droits du Québec sans le consentement du gouvernement québécois, de l'Assemblée nationale, et que celle-ci est toujours inacceptable pour le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 89 en annexe)

Pour: 106 Contre: 0 Abstention: 0

Sur la motion de M. Landry, premier ministre :

(Vote n° 89)

POUR - 106

Barbeau	Charbonneau	Houda-Pepin	Normandeau
Baril	Charest	Jérôme-Forget	Ouimet
(Berthier)	(Sherbrooke)	Julien	Papineau
Baril	Charest	Jutras	Paquin
(Arthabaska)	(Rimouski)	Kelley	Paradis
Beauchamp	Chenail	Kieffer	Paré
Beaudoin	Cholette	Labbé	Payne
Beaumier	Copeman	Lachance	Pelletier
Béchar	Côté	Lafrenière	(Chapleau)
Bédard	(La Peltrie)	Lamquin-Éthier	Pinard
Bégin	Côté	Landry	Poulin
Bélanger	(Dubuc)	Laporte	Rioux
Bergeron	Cousineau	Laprise	Robert
Bergman	Cusano	Leblanc	Rocheffort
Bertrand	Delisle	Leduc	Rochon
(Portneuf)	Désilets	Legault	Simard
Bertrand	Després	Legendre	(Montmorency)
(Charlevoix)	Dionne-Marsolais	Léger	Simard
Blanchet	Doyer	Lelièvre	(Richelieu)
Boisclair	Duguay	Lemieux	Sirros
Bordeleau	Dupuis	Létourneau	St-André
Boulerice	Facal	Loiselle	Tranchemontagne
Boulet	Fournier	MacMillan	Trudel
Boulianne	Gagnon-Tremblay	Maltais	Vallières
Bourbeau	Gauthier	Marcoux	Vermette
Brodeur	Gautrin	Marsan	Whissell
Brouillet	Gendron	Ménard	Williams
Caron	Geoffrion	Middlemiss	
Carrier-Perreault	Gobé	Morin	
Chagnon	Goupil	Mulcair	

Souveraineté La Solution inc.

Déclaration de souveraineté lue en public à Québec le 6 septembre 1995

À l'aube du XVIIe siècle, les pionniers de ce qui allait devenir une nation, puis un peuple, se sont implantés en terre québécoise. Venus d'une grande civilisation, enrichis par celle des Premières Nations, ils ont tissé des solidarités nouvelles et maintenu l'héritage français.

La conquête de 1760 n'a pas brisé la ténacité de leurs descendants à demeurer fidèles à un destin original en Amérique. Dès 1774, par l'Acte de Québec, le conquérant connaissait le caractère distinct de leurs institutions. Ni les tentatives d'assimilation, ni l'Acte d'union de 1840, ne sont parvenus à mater leur endurance.

La communauté anglaise qui s'est établie à leurs côtés, les immigrants qui se sont joints à eux, ont contribué à former ce peuple qui, en 1867, est devenu un des deux peuples fondateurs de la fédération canadienne.

Nous peuple d'ici. Parce que nous habitons les territoires délimités par nos ancêtres, de l'Abitibi aux Iles-de-la-Madeleine, de l'Ungava aux frontières américaines, parce que depuis quatre cent ans, nous avons défriché, labouré, arpenté, creusé, pêché, construit, recommencé, discuté, protégé et aimé cette terre que le St-Laurent traverse et abreuve;

Parce que cette terre bat en français et que cette pulsation signifie autant que les saisons qui la régissent, que les vents qui la plient, que les gens qui la façonnent;

Parce que nous avons créé une manière de vivre, de croire et de travailler originale;

Parce que dès 1791, nous y avons instauré une des premières démocraties parlementaires au monde et que nous n'avons cessé de la parfaire.

Parce que l'héritage des luttes et du courage passé nous incombe et doit aboutir à la prise en charge irrévocable de notre destin.

Parce que ce pays est notre fierté et notre seul recours, notre unique chance de nous dire l'entière de nos natures individuelles et notre coeur collectif.

Parce que ce pays sera tous ceux, hommes et femmes qui l'habitent, le défendent et le définissent, et que ceux-là c'est nous.

Nous, peuple du Québec, déclarons que nous sommes libres de choisir notre avenir.

L'hiver nous est connu. Nous avons des frimas, des solitudes, sa fausse éternité et ses morts apparents. Nous avons bien connu ses morsures.

Nous sommes entrés dans la confédération sur la foi d'une promesse d'une égalité dans une entreprise commune et de respect de notre autorité dans plusieurs matières pour nous vitales.

Mais la suite a démenti les espoirs du début. L'état canadien a transgressé le parc fédératif en envahissant de mille manières notre autonomie et en nous signifiant que notre croyance séculaire dans l'égalité des partenaires était une illusion.

Souveraineté La Solution inc.

Nous avons été trompé en 1982 quand les gouvernements du Canada et des provinces anglophones ont modifié la Constitution en profondeur et à notre dépriment, passant outre à l'opposition catégorique de notre Assemblée nationale.

Deux fois depuis, on a tenté de réparer ce tors. En 1990 l'échec de l'accord du Lac Meech a révélé le refus de reconnaître jusqu'à notre caractère distinct. En 1992, le rejet de l'accord de Charlottetown, et par les Canadiens et par les Québécois, a consacré l'impossibilité de tout accommodement.

Parce que nous avons perduré en dépit des tractations et des marchandages dont nous avons été objet;

Parce que le Canada, loins de s'enorgueillir de l'alliance entre ces deux peuples et de la clamer au monde, n'a de cesse de la banaliser et de consacrer le principe d'une égalité factice entre les provinces.

Parce que depuis la révolution tranquille, nous avons pris le parti de ne plus nous cantonner dans la survivance mais, désormais, de construire sur notre différence.

Parce que nous avons l'intime conviction que persister à l'intérieur du Canada signifierait s'étioler et dénaturer notre identité même.

Parce que le respect nous nous devons à nous-même doit guider nos actes.

Nous, peuple du Québec, affirmons notre volonté de détenir la plénitude des pouvoirs d'un état. Prélever tous nos impôts, voter toutes nos lois, signer tous nos traités et exercer la compétence des compétences en concevant et métrisant, seul, notre loi fondamentale.

Pour les gens de ce pays qui en sont la trame et le fil de l'usure, pour ceux et celles de demain que nous voyons grandir, l'être précède l'avoir. Nous faisons de ce principe le coeur de ce projet.

Notre langue scande nos amours, nos croyances et nos rêves pour cette terre et pour ce pays. Afin que le profond sentiment d'appartenance à un peuple distinct demeure à jamais le rempart de notre identité, nous proclamons notre volonté dans une société de langue française.

Notre culture nous chante, nous écrit et nous sommes à la face du monde. Elle se colore et s'accroît de plusieurs apports. Il nous importe de les cueillir, pour que jamais ces différences ne soient comme menace ou objet d'intolérance.

Ensemble, nous célébrerons les joies, nous éprouverons les chagrins que la vie met sur notre route. Surtout, nous assumerons nos succès et nos échecs, car dans l'abondance comme dans l'infortune nous aurons fait notre propre choix.

Nous savons de quelles vaillances se sont construites les réussites de ce pays. Ceux et celles qui ont construit le dynamisme tiennent à léguer leurs efforts aux vaillances de demain. Notre capacité d'entraide et notre goût d'entreprendre sont une force. Nous nous engageons à reconnaître et à encourager (ce coeur à l'ouvrage) qui fait de nous des bâtisseurs.

Souveraineté La Solution inc.

Nous partageons avec des pays de même taille que le nôtre cette vertu particulière et s'adapter vite et bien aux défis mouvants du travail et des échanges. Notre aptitude au consensus et à l'invention nous permettra de prendre une bonne place à la table des nations. Nous attendons soutenir l'imagination et les capacités des collectivités locales et régionales dans leurs volontés de développement économique, social et culturel.

Gardien de la terre, de l'eau et de l'air, nous agirons avec le soucis de la suite du monde. Gens de ce nouveau pays, nous nous reconnaissons des devoirs moraux de respect, de tolérance et de solidarité envers les autres. Réfractaire à l'autoritarisme et à la violence, respectueux de la volonté populaire, nous nous engageons à garantir la démocratie et la primauté du droit.

Le respect de la dignité des femmes, des hommes et des enfants et la reconnaissance de leurs droits et libertés constituent le fondement de notre société. Nous nous engageons à garantir le droit civil et politique des individus, notamment à la justice, le droit à la légalité et la liberté.

Le combat contre la misère et la pauvreté, le soutien au âgés, sont essentiels à notre projet. Les plus démunis d'entre nous peuvent compter sur notre solidarité et notre sens de responsabilités. Le partage équitable des richesses étant notre objectif, nous nous engageons à promouvoir le plein emploi, les droits sociaux et économiques, notamment le droit à l'éducation, le droit au services de santé ainsi qu'aux autres services sociaux.

Notre avenir commun est entre les mains de tous ceux pour qui le Québec est une patrie. Parce que nous avons de conforter les alliances et les amitiés du passé, nous préserverons les droits des Premières Nations et comptons définir avec elles une alliance nouvelle. De même, la communauté anglophone établie historiquement au Québec jouit de droits qui seront préservés.

L'indépendant, dont pleinement présent au monde, nous attendons oeuvrer pour la coopération, l'action humanitaire, la tolérance et la paix. Nous souscrivons à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et autres instruments internationaux de protection des droits.

Sans jamais renoncer à nos valeurs, nous nous en emploierons à tisser par ententes et par traités des liens mutuellement bénéfiques avec les peuples de la terre. Nous voudrions en particulier inventer avec le peuple canadien, notre partenaire historique, de nouvelles relations nous permettant de maintenir des rapports économiques et de redéfinir nos échanges politiques. Nous déploierons aussi un effort singulier pour resserrer nos liens avec les peuples des États-Unis et de la France et ceux des autres pays des Amériques et de la francophonie.

Pour accomplir ce projet, maintenir le ferveur qui nous anime, puisque le temps est enfin venu de mettre en train la vaste entreprise de ce pays.

Nous peuple du Québec, par la voix de notre Assemblée Nationale, proclamons ce qui suit: Le Québec est un pays souverain.

Souveraineté La Solution inc.



Souveraineté
La Solution inc.,
C.P. 313, Cowansville, Qué.
J2K 3S7 Tél.: (450) 293-3562

Élections générales en 2003

Il faut se préparer

Besoins de bénévoles qui peuvent se traduire en travail payé en temps électoral

Besoins

- Livreurs de lettres d'information.
- Bois pour pancartes, 2" X 3" X 8', 2" X 4" X 4'.
- Poseurs de pancartes.
- Agrafes T.50 marque Arrow 1/2".
- Tiges de métal 3/8" pour ciment.
- Vis à bois, 3" no. 6 pour tournevis carré.
- Vis à bois, 1 1/4" no. 6 pour tournevis carré.
- Forences 1" X 3" X 8'.
- Entreposage, garage, remise ou autre.
- Téléphonistes.
- Recruteurs (trices) responsables de la liste des bénévoles.
- Solliciteurs auprès des entreprises ou autres pour commandites.
- Transporteurs de matériel.
- Personne responsable de la liste de l'inventaire.



Tout don d'entreprises sera éligible à un reçu pour fin d'impôts.
Tout don de biens d'un particulier sera évalué et un reçu officiel sera émis.

Souveraineté La Solution inc.

Principes de base pour l'élaboration d'un budget électoral dans un comté

Avoirs	Approximatif
Compte à la caisse du comté:	\$ 1000.00
Fiducie, 50% des redevances mensuelles:	\$ 1000.00
Reste des redevances mensuelles à venir:	\$ 500.00
Avance du DGE, 35% basée sur \$43,000.00:	\$15050.00
Campagne de financement électoral:	\$ 5000.00
Vente de cartes de membres:	\$ 1000.00
Dons sans reçus:	\$ 100.00
Vente d'objets divers:	<u>\$ 100.00</u>
Total:	\$23750.00

Prévoir 10% du budget pour imprévus.



Prenez avis qu'un rapport des dépenses électorales, avant d'être expédié au DGE, devrait être logiquement vérifié par le National du parti.

Réservez une date au plus tôt à votre horaire pour un rendez-vous avec le National de votre parti pour vérification de votre rapport.

Pour l'élaboration de votre rapport, n'hésitez pas à communiquer avec le National.



Souveraineté La Solution inc.

Suggestions de dédommagement pour le personnel électoral d'un parti

Estimé de 171 bureaux de scrutin

incluant bureaux de votes spéciaux, etc.,

et 17 routiers

Coût pour deux repas par bureau de scrutin et un montant forfaitaire par routier.

Don de \$20.00 en financement de la part des secrétaires ou scrutateurs par bureau de scrutin soit \$3420.00. Crédit d'impôt de \$15.00 à la personne dont le nom apparaît sur le reçu.

Le PQ du comté verse \$10.00 à chaque routier payé sur la facture de celui-ci. Exemple: pour 250 km à \$0.46 du km, total de la facture \$115.00. Le routier fait un don de \$105.00 et reçoit du PQ du comté un chèque de \$115.00. Le crédit d'impôt sur le \$105.00 à 75% est de \$78.75.

Le PQ du comté doit prévoir \$1710.00 pour les repas et \$170.00 pour les routiers.

Le retour du DGE au comté est de 50% des factures, soit: repas \$1710.00 + routiers \$1955.00 = \$3665.00, divisé par 2 = retour: \$1832.50.

Don des secrétaires ou scrutateurs \$3420.00 - le coût des repas \$1710.00 - coût des routiers \$170.00 = \$1540.00.

En caisse au PQ du comté: \$1540.00 + retour du DGE \$1832.50, total: \$3372.50.

Une entente avec le DOC est de mise.

Une personne responsable pour les repas et les routiers doit être de l'exécutif de la compagnie Souveraineté La Solution inc., et doit être en étroite liaison avec le responsable des finances, sujet dons "agent officiel" et en contact avec le ou la responsable des représentants et des scrutateurs ou secrétaires, ainsi que le responsable des routiers.

Ainsi qu'un contrat de travail, égal ou supérieur au total de dons versés par les membres de la compagnie Souveraineté La Solution inc., soit exigé au préalable.

**Pour informations,
veuillez contacter Souveraineté
La Solution inc. de Brome-Missisquoi.
☎ 450-293-3562.**

Souveraineté La Solution inc.

ARTICLES À VENDRE

Drapeaux du Québec, incluant patriotes et personnalisés (de table en nylon avec base) (en plastique et en tyvec) (balcon à oeilletons)

Autocollants et écussons du Québec

Autres drapeaux (en nylon)

ACCESSOIRES POUR DRAPEAUX

Hampes intérieures

Mât extérieur en métal

Supports muraux

Bases

Autres accessoires pour drapeaux

PAVOISEMENT FÊTE NATIONALE

Plastique imprimé en rouleau

Banderoles

Papiers crépés (1.25" x 500') (5 cm x 151.5 m)

Fleurs de lys en caroplast

ANIMATION

Ballons 12" (30 cm) (sac de 100)

Colliers lumineux (boîte de 50)

Divers

ACCESSOIRES PERSONNELS

Épinglettes, gilets, manteaux, parapluies, etc.

Avis

Un drapeau du Québec arboré avec fierté à l'extérieur de votre résidence serait de mise en guise de remerciement à tous les citoyens du Québec qui ont contribué par leurs taxes à toutes les formes de subventions, exemple: rénovation de logement ou de maison à des fins familiales, vente de terrains à \$1.00 pour des compagnies, pourcentage de salaire payé, etc.



Pour nous permettre de poursuivre nos tâches d'organisation d'un mouvement souverainiste, d'échanges, etc., nous avons besoin de votre appui.

Sans le soutien de nos membres et sympathisants sur le plan financier, nous ne pourrions assurer la publication du bulletin, ni toutes les autres tâches et activités qui demandent un travail quasi permanent.

Des façons de contribuer à notre projet de souveraineté, peuvent être selon votre choix: achat de matériel divers, parution de cartes d'affaire, abonnement, adhésion, ou financement.

Souveraineté La Solution inc.

M. Claude Bachand,
Député Fédéral de la circonscription
de St-Jean,
315 rue McDonald,
Bureau 117,
St-Jean, Québec
J3B 8J3



Un don de \$10.00 et plus, vous donne
le droit de faire paraître votre carte
d'affaires dans ce journal, à raison
d'une parution par tranche de \$10.00.

Ma contribution

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Autres: _____

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> distribution des documents | <input type="checkbox"/> faire des lettres aux médias |
| <input type="checkbox"/> faire des téléphones | <input type="checkbox"/> envoyer des lettres aux médias |
| <input type="checkbox"/> terrain pour pancartes | <input type="checkbox"/> entreposage de documents |
| <input type="checkbox"/> livraison | <input type="checkbox"/> recrutement, ramasser des dons et renouvellement |
| <input type="checkbox"/> biens | <input type="checkbox"/> entreposage de biens |

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent
où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et
de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent
l'Organisation des Nations-Unies
qui représente plus de 189 pays pour nous protéger



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

ABONNEMENT ET SOUTIEN

Je veux m'abonner au journal des souverainistes de coeur.

- | | |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an: | \$30.00 |
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an (étudiant): | \$25.00 |
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an et carte de membre: | \$40.00 |
| <input type="checkbox"/> un abonnement au journal pour un an et carte de membre (étudiant): | \$30.00 |
| <input type="checkbox"/> carte de membre: | \$10.00 |
| <input type="checkbox"/> carte de membre (étudiant): | \$ 5.00 |
| <input type="checkbox"/> don de soutien: | _____ |

Nom: _____ sexe: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Date de naissance: _____

Profession: _____ Signature: _____

Libellez votre chèque ou mandat-poste au nom de la compagnie **Souveraineté La Solution inc.**, les chèques au nom de compagnies ou d'organismes sont les bienvenus; veuillez retourner ce coupon à l'adresse suivante:

Souveraineté La Solution inc.,
C.P. 313,
Cowansville, Québec J2K 3S7